

Nous vous aidons à évaluer votre bien et faire les bons choix pour votre projet de rénovation.

Le Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments (CECB) permet de faire un état des lieux de l'efficacité de l'enveloppe et de la technique de votre bâtiment.

Il est complété par un rapport de conseil (CECB+) permettant d'identifier les pistes d'amélioration afin de réduire vos dépenses énergétiques, votre empreinte carbone ainsi que d'augmenter le confort et la valeur de votre bien immobilier.

Cette prestation peut être subventionnée par les Cantons et Communes.

- **état de lieux** de votre bâtiment au niveau de la performance de son enveloppe thermique et de ses installations techniques
- préconisation de **mesures de sobriétés** ne demandant pas de travaux
- identification de différentes **mesures d'améliorations** et **d'économies**
- estimation des **montants d'investissement** et des **subventions disponibles**



1. Initialisation

● ————— ●

Nous discutons de vos objectifs et travaillons ensemble à définir la vision de votre projet et à établir des attentes claires.

2. Visite et état des lieux

● ————— ●

En visitant votre bien, nous recueillons les données essentielles nécessaires à l'élaboration d'un rapport de conseil complet. Nous analysons également l'état de l'enveloppe et des installations techniques.

3. Identification des mesures

● ————— ●

Selon l'état des différentes parties de votre bâtiment, nous identifions les mesures prioritaires à prévoir pour réduire vos dépenses énergétiques, diminuer votre empreinte carbone, tout en améliorant le confort et la valeur de votre bien.



Piloter la durabilité

re-akt est un bureau de **spécialistes de la construction durable**, qui œuvre pour la transition écologique du secteur du bâtiment.

Nous apportons une vision globale de l'acte de construire, et cherchons à **améliorer ses impacts** environnementaux, tout en maîtrisant les **enjeux sociaux et économiques**, afin de préserver le futur des générations actuelles et à venir.

Nous sommes **aux côtés des acteurs de la construction** pour concevoir et réaliser des bâtiments vertueux et durables.



Av. de la gare 33 | 1003 Lausanne | www.re-akt.ch

4. Estimation des investissements

Chaque mesure est accompagnée d'une évaluation financière et nous permet de définir une chronologie d'actions en fonction de la rentabilité, facilitant la prise de décision sur les mesures à entreprendre.

5. Estimation des subventions

Nous examinons les opportunités de subventions, offrant une vision claire des incitations financières disponibles pour minimiser votre investissement initial, maximisant ainsi la rentabilité des mesures.

6. Constitution du rapport

Toutes les conclusions sont consignées dans un rapport de conseil approfondi contenant des variantes crédibles et réalistes, prenant en compte l'architecture du bâtiment existant, les objectifs du client et les contraintes énergétiques.

7. Clôture

Lors de la séance de restitution, nous examinons ensemble les recommandations et discutons des étapes suivantes pour mettre en œuvre le CECB+ de manière optimale.